

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires ;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On nous écrit de Berlin, le 25 décembre :

Les journaux prétendent aujourd'hui que la Russie a approuvé d'avance les propositions expédiées de Vienne à Saint-Petersbourg ; nous répétons d'après les renseignements les plus certains que notre gouvernement s'est borné à appuyer d'une manière générale la reprise des négociations, sans vouloir approuver ni recommander à Saint-Petersbourg des propositions précises quelles qu'elles fussent. — Havas.

Berlin, mercredi 26 décembre. — « La nouvelle donnée dernièrement par le *Journal de Dresde*, que la Russie avait déjà manifesté des dispositions relatives à l'acceptation de la neutralisation de la mer Noire, sous certaines conditions, est reconnue sans fondement. — Havas.

Le maréchal ministre de la guerre a reçu, le 26 décembre, le rapport qui suit :

Grand quartier-général, à Sébastopol, le 11 décembre 1855.

Monsieur le maréchal,

Vous avez déjà appris, par ma dépêche télégraphique du 8 de ce mois, l'insuccès des Russes dans l'attaque qu'ils ont tentée, le même jour au matin, contre les avant-postes de la division d'Autemarre, dans la vallée de Baïdar.

Comme Votre Excellence le sait, ces avant-postes forment, à 3,000 mètres en avant de la position du général d'Autemarre, sur la Tchernaiâ supérieure, une demi-circonférence passant par Eski-Arman, Orkousta, Baga et Savatka. Ces villages, placés au pied des hauteurs boisées qui séparent la vallée de Baïdar du haut Belbeck et du Choulion, observent les passages par lesquels on peut déboucher dans cette vallée et sont occupés par de fortes grand-gardes.

L'ennemi conçu, d'après certains renseignements tartares vraisemblablement, la pensée d'enlever une ou plusieurs grand-gardes.

Le 7, à la chute du jour, une partie des troupes

postées à Jénisala, à Fok-Sala et Argul, furent brusquement mises en mouvement. Le régiment de Cosaques du colonel Zolotoroff était en tête ; 500 hommes armés de carabines et tirés des rangs le suivaient ; enfin trois bataillons du régiment de Smolensk, colonel Oglob-chef, formaient le gros de cette colonne, forte environ de 2,500 fantassins et de 4 à 500 cavaliers.

Les Russes franchirent les cols de Cardon-Bell et de Caden-Otar, cernèrent pendant la nuit, qui était sombre et pluvieuse, et enlevèrent, malgré sa vigoureuse résistance, un petit poste avancé de 12 hommes, placé à la jonction des chemins de Baga et d'Orkousta ; puis ils attaquèrent, avec la majeure partie de leur monde, vers cinq heures et demie du matin, les villages d'Orkousta et de Baga, en faisant principalement effort sur ce dernier village.

La grand-garde qui y était postée était composée d'une section du 7^e bataillon de chasseurs à pied, de trois compagnies du 2^e bataillon du 26^e de ligne, et d'un peloton du 4^e de chasseurs d'Afrique, commandés par le chef de bataillon de Richebourg, du 26^e. Cet officier supérieur, restant en position, se laissa approcher, n'ouvrit le feu qu'à bonne portée, et, par la ferme contenance de ses troupes, imposa à l'ennemi et l'empêcha, malgré sa supériorité numérique, de gagner du terrain. Les Russes essayèrent alors de nous déborder par leur gauche, et de descendre dans la plaine entre Baga et Savatka, afin de nous couper la retraite vers la Tchernaiâ.

Pendant que l'ennemi cherchait ainsi à percer par Baga, il s'avancait également sur Orkousta. Le lieutenant-colonel Lacretelle, du 19^e de ligne, commandant la ligne des avant-postes, était établi sur ce point avec cinq compagnies du 7^e bataillon de chasseurs à pied et une division du 4^e de chasseurs d'Afrique. Il prit aussitôt l'offensive, et dirigea immédiatement, sous les ordres du chef de bataillon Maurice, commandant le 7^e bataillon, deux compagnies de chasseurs de ce bataillon sur un petit plateau situé en avant et à droite d'Orkousta, et dont ces compagnies menaçaient la droite des Rus-

ses. Ce mouvement, exécuté très-résolument, donna de l'incertitude et de l'hésitation à l'ennemi, qui ralentit d'abord, puis arrêta sa marche. A la vue de cette indécision, la charge fut sonnée sur toute la ligne, et de Baga comme d'Orkousta, nos troupes s'élançèrent sur l'ennemi, qui fut forcé de battre en retraite, et fut poursuivi à travers les bois, jusque près des crêtes qui contournent la vallée.

En même temps que les Russes attaquaient Baga et Orkousta, 200 fantassins et 150 Cosaques environ tentaient, en descendant par le chemin de Caden-Otar, une diversion sur la gauche d'Orkousta. Mais ils trouvèrent deux compagnies du 7^e chasseurs à pied qui leur barrèrent le passage et ne tardèrent pas, après plusieurs charges à la baïonnette, à leur faire faire demi-tour. Le capitaine Pichon, qui commandait ces compagnies et qui a tué trois Russes de sa main, a déployé, dans cette circonstance, sa vigueur accoutumée.

Aux premiers coups de fusil, le général d'Autemarre avait envoyé le général Niol avec deux bataillons et un escadron pour renforcer la ligne attaquée. Mais à l'arrivée de ces réserves sur le lieu de l'action, l'ennemi était déjà en pleine déroute ; à neuf heures du matin tout était terminé.

Nos troupes et leurs chefs, Monsieur le Maréchal, ont bien fait leur devoir ; ils ont été pleins de résolution et d'intelligence, et c'est là ce qui a rendu le succès si prompt et si décisif, même contre des forces supérieures.

Les Russes ont laissé entre nos mains 150 des leurs, tant tués que blessés ou prisonniers. Le nombre de ces derniers est de 28, celui des blessés reçus dans nos ambulances est de 17, dont 2 officiers ; hier matin on avait enterré 80 tués, et l'on continuait de rechercher ceux qui pouvaient être tombés dans les fourrés des bois.

Nos pertes, même en y comprenant les douze hommes du petit poste qui ont été entourés, et quatre chasseurs d'Afrique qui ont été enlevés entre Baga et Orkousta, sont beaucoup plus faibles que celles de l'ennemi. Nous n'avons eu que 2 hommes tués et 11 blessés, dont un officier. Nous devons

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite et fin.)

— Je vois que vous êtes aussi bien informé à Paris que vous l'étiez à Londres.

— Oh ! beaucoup mieux, répondit le capitaine, avec un sourire équivoque, et, ajouta-t-il, miss Helen prétend encore que je dois, plus qu'elle-même, éviter votre présence. Voyez, Monsieur, le cas que je fais de ces prédictions.

— Je n'ai désiré vous voir, dit avec franchise M. Parker, que parce que ma femme et moi nous croyons avoir à vous indemniser de la restitution de...

— Ne parlons plus de cette cassette, dit le capitaine, je n'ai rien perdu à la rendre.

— Mais, reprit M. Parker, nous avons, nous, tant gagné à votre... complaisance, qu'il nous sera sans doute permis de la récompenser.

— Non, Monsieur, et je vous prie de ne pas insister.

— A la bonne heure : cependant vous m'avez, à Londres, recommandé mistress Susannah, et si je pouvais lui être utile...

— Elle n'en a plus besoin, grâce au ciel, répondit le capitaine, et son existence est maintenant assurée...

Ah ! ah ! vous me rappelez les dernières heures que nous avons passées à l'abbaye ; vous l'avez nommée notre repaire, je crois ?

— C'est vrai, répondit M. Parker, et j'avoue qu'aujourd'hui même je ne vois pas quel autre nom je pourrais lui donner.

— Repaire, soit, reprit le capitaine, j'y ai tenu la moitié des constables de Londres, et il n'a dépendu que de moi de les faire tous sauter en l'air.

— Et vous avez été tenté de le faire ? dit M. Parker en regardant le capitaine d'un air sérieux.

— Pas le moins du monde, Monsieur ; j'ai seulement allumé un petit feu de cheminée qui a suffi pour les épouvanter et les mettre en fuite. Au reste, de tous ces constables, de tous ces policemen acharnés à me pendre, la moitié ne voulait pas ma perte et l'autre moitié n'était là que pour me fournir les moyens d'échapper. C'est Meadows qui a payé pour tous : on l'a surpris dans la chambre bleue, où il attendait votre venue, et il n'a pu expliquer d'une manière satisfaisante sa présence dans un lieu aussi suspect ; on lui a fait son procès, et...

— Il a été pendu ? dit M. Parker.

— Non, on l'a condamné seulement à la déportation. Pour moi, je suis rentré dans mon cabinet, après votre départ, et j'ai lu à Susannah quelques pages de notre immortel Shakespeare.

— Ce n'est donc point cet événement qui vous a fait

quitter Londres ? demanda M. Parker étonné du sangfroid de ce brigand littéraire.

— Au contraire, Monsieur, c'est cet événement-là même ; la police a des retours fâcheux ; elle est comme une vieille femme rancunière qui n'oublie jamais une injure, et qui se venge tôt ou tard. D'ailleurs, quand le Lord-Maire veut quelque chose, il en vient ordinairement à bout. Je vieillis ; une vie trop active me fatigue. Ma dernière campagne contre vous, Monsieur, m'a prouvé que je n'ai plus la main heureuse. J'ai cédé aux sollicitations de Susannah, j'ai quitté Londres et je suis venu prendre mes invalides à Paris.

— Et, sous le nom de Thornill, vous voilà devenu marchand de tableaux.

— En apparence.

— Comment, en apparence ! Vous ne vendez pas des tableaux.

— Oui, Monsieur.

— Ne finirez-vous pas par céder votre Murillo à sir Edmond, quand sa fantaisie se sera accrue au point de doubler ou de tripler le nombre des guinées qu'il vous offre déjà ?

— Jamais, Monsieur. Je fais très-peu de cas de ce peintre espagnol ; mais d'abord ce tableau, qui ornaît mon cabinet à l'abbaye, où vous m'avez fait l'honneur de me rendre visite, me rappelle le bon temps.

— Ah ! s'écria M. Parker, le bon temps !

cet heureux résultat à la promptitude même du succès.

Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, etc.

Le Maréchal commandant l'armée française en Orient. PÉLISSIER.

Camp sous Sébastopol, 9 décembre.

Le 44^e deligne, de la division Chasseloup-Laubat, qui s'était embarqué le 4 novembre, à Toulon, sur le vaisseau à voiles de 90 canons, le *Jupiter*, est resté un mois entier en mer, où il a essayé des bourrasques épouvantables; le 4 décembre, ce bâtiment a débarqué ses troupes de transport à Kamiesch, d'où elles vont être dirigées sur la Tchernaiâ; c'est là qu'elles prendront leurs quartiers d'hiver.

La division commandée par le général d'Autemarre, est toujours campée dans la vallée de Baïdar, à 1,200 mètres des Russes, de sorte que de temps en temps, en allant en reconnaissance, elle échange des coups de fusil avec ces Messieurs. Ainsi, avant-hier, les voltigeurs du 2^e bataillon du 19^e de ligne sont tombés sur une centaine de Russes qui faisaient tranquillement la soupe; nos hommes leur ont cassé leurs marmites et leur ont tué treize Cosaques.

Nous nous attendons chaque jour à une attaque sérieuse des Russes; en effet, on doute qu'ils puissent passer l'hiver en Crimée, dans l'état de dénûment où ils se trouvent; les vivres leur manquent et ils ne reçoivent que des approvisionnements absolument insuffisants; aussi tous les jours le nombre des déserteurs qui arrivent à la division augmente dans une proportion assez considérable. La division d'Autemarre, qui se trouve à une grande proximité de l'ennemi, l'attend donc à tout instant de pied ferme, et lui prépare une réception dans le genre du 16 août (bataille de Traktir).

Le 39^e de ligne, qui a fait partie de l'armée de Crimée depuis le commencement de l'expédition, s'est embarqué le 5 décembre pour la France. On pense que tous les régiments qui se trouvent dans la même situation que le 39^e seront, appelés en Europe d'ici aux premiers jours du printemps, et la vérité est qu'ils ont tous beaucoup souffert et qu'ils ont grand besoin d'un peu de repos.

Sébastopol n'existe plus qu'à l'état de ruines informes; toutes les maisons de cette ville ont été partagées par lots à peu près égaux entre tous les régiments de l'armée qui a pris la place: on détruit ces maisons, et le bois qu'on en retire sert aux soldats à s'installer dans les camps.

Ainsi voilà une ville, grande comme Versailles, qui, il y a 2 ans, jouissait d'une grande prospérité, qu'on disait imprenable, pour la défense de laquelle on a employé toutes les ressources du génie et toute la puissance de l'art, et dont il ne restera, dans quelques jours, que de tristes monceaux de ruines et de décombres inutiles! — L. Boniface. (Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée*:

« Par décision du 18 décembre, le général de division Forey a été nommé au commandement d'une division formée à Paris des quatre régiments d'infanterie rentrant de Crimée. Cette nouvelle division prendra dans l'armée de l'Est le n^o 2.

— Oui, répliqua négligemment le capitaine, le temps de ma jeunesse et de mes bons tours; ensuite il m'est utile; il me procure la visite de tous les Anglais qui viennent à Paris, et nous causons.

Un soupçon vague passa dans l'esprit de sir Parker. Quelques jours auparavant, lord Cornwallis lui avait recommandé la discrétion, même avec ses compatriotes.

— La paix ne peut pas être longue, lui avait dit le Lord, et le gouvernement français a le plus grand intérêt à s'instruire des vues ultérieures de l'Angleterre, de la puissance du ministère, de sa popularité, de l'opinion particulière des membres des deux Chambres. Soyez donc discret, mon cher lieutenant; parlez de nos combats de coqs, de nos courses de chevaux, mais ne dites pas un mot de notre marine.

M. Thornill, marchand de tableaux, qui attirait les Anglais par l'exhibition d'un Murillo qu'il ne voulait pas vendre et faisait causer ses compatriotes, rappela à M. Parker le Rolando de Gil Blas, qui de capitaine de voleurs s'était fait alguazil.

— Vous n'êtes marchand de tableaux qu'en apparence, dit-il au capitaine. Alors je ne comprends ni la tranquillité, ni la liberté dont vous jouissez à Paris, car la police française, dont j'ai entendu vanter l'habileté, doit savoir qui vous êtes.

— Elle le sait, Monsieur.

— Et le métier que vous avez exercé à Londres?

« Le général de division Répond a été nommé au commandement de la 1^{re} brigade de la division d'infanterie de l'armée de l'Est, placée sous les ordres du général Forey.

« Le général Blanchard, commandant une brigade d'infanterie en Orient, en ce moment en congé de convalescence à Paris, a été nommé au commandement de la 1^{re} brigade de la même division. »

— Les régiments de la garde impériale et de la ligne, revenant de Crimée, qui défilèrent sur les boulevards le 29, seront revêtus des uniformes qu'ils portaient le jour où ils ont eu la gloire d'emporter d'assaut la tour Malakoff. Nos héroïques soldats paraîtront en conséquence devant la population parisienne dans tout l'éclat de leur tenue de bataille.

Un grand nombre d'ouvriers sont occupés à l'entrée du boulevard Beaumarchais et de la place de la Bastille à construire un grand arc de triomphe qui occupe toute la chaussée dans sa largeur. La circulation des voitures se trouve forcément interdite en cet endroit. Le Cirque Napoléon a commencé de fort belles décorations, ainsi que tous les théâtres qui sont sur les boulevards.

— M. le comte de... homme d'esprit et de cœur, qui occupe, dans ses établissements industriels, plus de 600 ouvriers, auxquels il a assuré le pain à prix réduit, pendant tout l'hiver, s'était chargé de faire la quête à domicile au profit des pauvres de sa commune.

Il se présente chez son notaire, qu'il contribue à enrichir par les nombreux actes qu'il lui fait faire.

— Je ne donnerai rien, dit ce dernier; les pauvres sont de mauvais clients, je n'ai pas envie de me ruiner pour eux. — Le noble quêteur se retire passablement désappointé. A quelques pas plus loin, il aperçoit devant sa porte un autre notaire, qui avait cessé d'être le sien, et qu'il savait, pour ce motif, peu disposé à l'écouter. Il l'aborde cependant, et lui dit: « Monsieur, je viens vous voir pour un acte. » Le notaire étonné le conduit dans son cabinet: « De quel acte s'agit-il, Monsieur le Comte? — D'un acte de charité, répond celui-ci; je quête pour les pauvres. — Voici l'expédition, réplique le notaire, en remettant au Comte un rouleau de cent francs, je garde la minute, et vous remercie de m'avoir rendu votre clientèle. »

Le lendemain, le premier notaire recevait de M. le comte de... une lettre ainsi conçue: « Monsieur, votre confrère, M. X..., m'a prouvé qu'il ne partageait pas votre opinion sur les effets de la charité. Voulez-vous lui prouver à mon tour que l'aumône n'appauvrit jamais, et qu'au contraire elle enrichit souvent, je lui ai rendu ma clientèle que je vous retire. »

Le lendemain, le premier notaire recevait de M. le comte de... une lettre ainsi conçue:

« Monsieur, votre confrère, M. X..., m'a prouvé qu'il ne partageait pas votre opinion sur les effets de la charité. Voulez-vous lui prouver à mon tour que l'aumône n'appauvrit jamais, et qu'au contraire elle enrichit souvent, je lui ai rendu ma clientèle que je vous retire. »

OMNIBUS DE LONDRES.

La publication légale qui vient d'être faite des statuts de la Compagnie générale des omnibus de Londres, en suite de sa constitution définitive, nous met à même de faire connaître à nos lecteurs les bases sur lesquelles repose l'avenir de la société, et, à l'aide des renseignements que nous avons puisés aux meilleures sources, nous pouvons maintenant nous livrer à une appréciation éclairée de tout ce qui se rattache à cette importante affaire.

Toutes les entreprises qui ont pour objet la loco-

motion, donnent de bons résultats, nous le savons, mais cela dépend encore de la plus ou moins bonne organisation de ce genre d'industrie.

La Compagnie des omnibus de Londres, en réunissant dans ses mains tous les services de ces voitures, n'a pas manqué de s'assurer le concours expérimenté des anciens entrepreneurs. C'est donc avec une entière confiance que nous voyons à la tête de cette affaire des noms tels que ceux de MM. MAC NAMURA, WILLING, WILSON, HARTLEY, BARBER et THYVELT, qui, avant la fusion, étaient les propriétaires de toutes les grandes et principales lignes. Dans le conseil de surveillance, nous trouvons, du côté anglais, un membre du parlement et encore des propriétaires d'omnibus; et, du côté français, des noms éminents dans l'industrie et la finance. L'administration nous paraît donc offrir toutes les garanties qu'on est en droit d'exiger pour sa prospérité.

Le fonds de l'exploitation consiste en 810 voitures omnibus, formant tout le service de Londres. Le meilleur moyen d'apprécier le mérite d'une telle entreprise, c'est de chercher un terme de comparaison dans nos propres voitures.

La fusion des omnibus de Paris, dont l'exploitation se trouve aussi entre les mains des anciens entrepreneurs de ces voitures, s'est faite à un capital qui s'élève actuellement à un chiffre de DIX-HUIT MILLIONS ET DEMI, pour un ensemble de voitures dont le nombre est fixé à 350.

Dans la Compagnie des omnibus de Londres, nous voyons que pour un capital de VINGT MILLIONS seulement, il y a 810 voitures à exploiter, et que ces 810 voitures, circulant au milieu d'une population de 2,500,000 âmes, qui fait de l'omnibus un usage bien plus fréquent que chez nous, trouvent là un élément plus considérable que celui fourni à nos 350 voitures.

Par la comparaison de cette industrie dans les deux pays, nous arrivons à reconnaître que chaque omnibus, qui a coûté à la société de Paris près de 50,000,000 de francs d'achat, n'en coûte que le tiers à la Compagnie de Londres, et que le bénéfice de 810 voitures, appliqué à un capital de 20 millions, est bien autrement important que celui de 350 voitures pour un capital presque égal. Aussi l'affaire anglaise, comparée à celle de Paris, est-elle généralement regardée comme infiniment supérieure.

La dépense de l'omnibus à Londres est à peu près ce qu'elle est ici, moins l'énorme redevance payée par la Compagnie de Paris. Les prix à Londres sont très-avantageux et la recette de l'impériale est aussi élevée que celle de l'intérieur. Les Anglais prennent l'Impériale de préférence à l'intérieur qu'ils abandonnent aux dames. L'introduction des correspondances, si productives chez nous, y sera également très-fructueuse. Un des grands avantages des entreprises qui, comme celle-ci, ne font que se transformer, c'est de conserver leurs anciens bénéfices et d'en trouver de nouveaux dans les améliorations et dans des suppressions de frais.

L'affaire de Londres offre encore cela de tout particulier et de bien supérieur à celle de Paris, c'est qu'elle peut régler son exploitation comme elle l'entend et faire des suppressions ou des augmentations de service suivant les besoins

dans son lit. Peut-être cette mort fut elle naturelle; peut-être cet homme s'était-il souvenu de sa naissance et du nom honorable qu'il avait dignement porté au commencement de sa carrière. Les dernières paroles de M. Parker lui auraient alors rendu insupportable la dégradation dans laquelle il était tombé. Ainsi se réalisa pour lui la prédiction de la Bohémienne, qui regardait la rencontre de M. Parker comme fatale pour elle-même et pour son capitaine.

Le tableau de Murillo fut acheté par sir Edmond, et son prix devint la dot de mistress Susannah, qui, étant catholique, partit pour l'Irlande et entra dans un couvent.

La famille Parker a toujours vécu riche et heureuse. Marie de Castres, comblée de tous les biens de ce monde, et dont les cheveux ont aujourd'hui blanchi, regarde toujours comme son trésor le plus précieux l'œuvre d'un roi, la chaise vénérée où reposent les reliques de son père: LA CASSETTE. Marie AYCARD.

BOURSE DU 27 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 64 70.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 91 75.

BOURSE DU 28 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hauss 05 cent. — Fermé à 64 75.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 91 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

de la circulation, c'est-à-dire qu'elle peut épargner de grands frais en hiver et doubler ses recettes en été. A Paris, le même service est prescrit en tout temps et nous savons que cela le rend très-onéreux en hiver.

Ceci nous amène à entretenir nos lecteurs de ce que nous appelons ici un privilège et qui au fonds est moins avantageux qu'une exploitation libre.

L'exploitation privilégiée de Paris est obligée de payer à la ville une redevance annuelle de 640,000 francs, qui emporte ses plus beaux produits; elle est astreinte au même service en tout temps, c'est-à-dire à perdre de l'argent en hiver et à ne pas pouvoir tout récolter en été: de plus, en cas de forts bénéfices, la ville a le droit de lui en prendre une partie.

A Londres, l'omnibus qui s'exploite librement, toutefois au moyen d'une licence délivrée par l'autorité, est passé entre les mains de quelques gros propriétaires à l'état de monopole de fait, qui, en réalité, est plus jouissant que le nôtre, parce qu'il s'appuie sur de forts capitaux et qu'il est maître de longue-main de toutes les avenues; il ne peut d'ailleurs être pratiqué sans qu'on ait préalablement traité (comme avant la fusion) des numéros existants et déjà pourvus d'une autorisation qui au fonds est un véritable droit de parcours.

Cette manière d'être de l'industrie anglaise présente donc cela de très-avantageux, qu'avec une parfaite sécurité, elle trouve dans sa liberté d'allure, une source de produits qui manquent complètement à l'omnibus de Paris.

La Société des Omnibus de Londres, constituée pour 60 ans, a encore, à cet égard, l'avantage sur celle de Paris, qui doit amortir un capital à peu près égal dans moitié moins de temps.

Le capital, fixé à 25 millions de francs, dont 20 millions seulement sont appelés, est représenté par 250,000 actions de CENT FRANCS.

Il trouve son emploi dans:

- 1^o Le paiement des 810 omnibus;
- 2^o La reprise des baux et établissements;
- 3^o La formation d'un fonds de roulement et de réserve qui s'élève à CINQ MILLIONS et donne une grande force à la Société.

Nous avons voulu savoir quelle était la recette d'un omnibus de Londres; nos renseignements nous ont appris qu'elle était d'environ 60 francs par jour et la dépense de 52 francs; en augmentant cette différence de tout ce que les améliorations de recettes et les suppressions de frais doivent nécessairement y apporter, on est à peu près certain de voir réaliser d'énormes bénéfices; on sait qu'à Paris, l'omnibus qui ne produisait pas 60 francs par voiture, avant la fusion, a vu ses recettes s'élever à 72 francs, et l'omnibus de Paris n'était pas susceptible d'amélioration comme l'omnibus de Londres, à beaucoup près.

Il nous paraît donc à peu près certain qu'il y a dans l'affaire anglaise des éléments de prospérité tels qu'on est en droit d'en attendre des produits considérables. Nous n'hésitons pas à le dire, les plus beaux dividendes sont légitimement acquis à ceux qui sont appelés à s'associer cette industrie; aussi comprenons-nous l'empressement qu'on met de tous les côtés à se procurer des actions de la Compagnie.

Le grand avantage de ces sortes d'affaires, c'est d'être déjà en pleine activité et de se produire d'elles-mêmes, accompagnées pour ainsi dire de leur rendement. Là, les bénéfices sont certains et ne se font pas attendre, la seule éventualité, c'est d'en espérer de plus forts d'une meilleure organisation.

Les spéculateurs comme les capitalistes, qui n'ont en vue que le bon placement, savent apprécier l'avenir réservé à de pareilles affaires, et toujours très-disposés à y prendre part.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'en effet, les actions des Omnibus de Londres sont demandées à forte prime, tant à Londres qu'à Paris.

— Un jeune noble milanais, le comte Rossi, vient de passer trois jours seul sur mer, sans vivres, et vidant l'eau de sa barque avec son chapeau, auquel il avoue avoir dû la vie. Il avait loué à Livourne une barque, avec deux bateliers, pour faire une tournée en pleine mer. Ils partirent; mais il s'éleva un vent frais qui ne fit que renforcer et les empêcha de regagner le port. La tempête les poussa vers la Corse. Pendant trois jours, on fut entre la vie et la mort. Exténués de fatigue et de faim, les deux bateliers succombèrent, et le jeune homme dut les jeter par-dessus le bord. Puis force lui fut d'essayer de gouverner seul la barque; mais bientôt cela lui devint impossible, la fureur du vent et de la mer ayant emporté voile, gouvernail et avirons. Il se laissa donc aller à la grâce de Dieu, vidant avec son chapeau l'eau que les vagues jetaient dans sa

barque qui, à tout moment, menaçait de couler à fond.

Le vent changea par bonheur, un libeccio assez fort souffla et repoussa la barque. Le comte Rossi commença à revoir la terre; il aborda au lieu dit le Calombrone, fort peu accostable; mais le jeune homme se jeta à la mer et put gagner la terre, ayant passé ainsi, entre la mort et la vie, le lundi, le mardi, le mercredi et une partie du jeudi.

Un corps-de-garde de douaniers le recueillit presque mort, le vêtit, lui donna des aliments et envoya chercher une voiture dans laquelle le jeune comte est rentré à Livourne, où il se remit de cette malencontreuse promenade. (Constitutionnel.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, jeudi 27 décembre. — Constantinople, 17. — « Le télégraphe sous-marin de Crimée a été reconnu rompu. Les journaux disent qu'il sera très-long et très-difficile à rétablir.

» Les ouragans continuent. Quatre navires marchands ont été jetés sur les côtes de la Crimée. Depuis un mois, on n'a aucune nouvelle du steamer *Junius*. Les victimes de naufrages, dans les bouches du Danube, sont évaluées à 300. Le paquebot autrichien a pu cependant sauver un grand nombre de naufragés.

» Une escadrille de canonnières anglaises parcourt la mer d'Azoff, détruisant les pêcheries russes, partout où les glaces ne l'empêchent pas d'arriver.

» Le général Williams et les prisonniers de Kars sont dirigés sur Tiflis. Le colonel Schwartzberg est parvenu à se réfugier à Erzeroum.

» Les journaux annoncent que les Russes ont trouvé à Kars 3,000 blessés et 250 canons dont 80 de campagne.

» M. de Prokesch est arrivé à Constantinople. Les conférences sur les Principautés ouvriront bientôt. Une note de lord Stratford propose la réunion de la Moldavie et de la Valachie. Un prince élu deviendrait héréditaire. Il y aurait une armée nationale, et le tribut à la Turquie serait annulé. — Havas.

On a reçu à Constantinople la nouvelle officielle de la reddition de Kars. — Lejolyet.

CHRONIQUE LOCALE.

Voici que 1855 va finir, et quelle fin, grand Dieu! qu'a-t-il laissé derrière lui? gêne et misère. — Que va nous amener 1856? Personne ne le sait, l'avenir ne nous appartient pas: nous n'avons à nous que les désirs et les souhaits. Mais quels souhaits formuler en ce jour? Jamais pensée et expression ne nous ont plus tristement fait défaut. — Que dire à des gens qui souffrent? Que peuvent des vœux pour qui languit dans les angoisses, et s'étiole dans la souffrance? Les formules que l'usage a consacrées ne semblent-elles pas une dérision?

Pourtant la matière des vœux et des souhaits est loin d'être épuisée. Si la coupe du malheur vient chaque jour, à chaque instant, effleurer nos lèvres, pourquoi l'espérance ne verserait-elle pas le baume consolateur? Interrogeons nos cœurs, que disent-ils? à tous ils souhaitent aisance et bonheur. — Eh bien! puisse la paix de l'esprit et du cœur, que nous désirons si ardemment pour nous-mêmes, régner partout autour de nous.

— Que l'amour du prochain soit notre règle de conduite à tous; que la charité s'ingénie de toutes ses ressources; que dans tous ses actes elle s'attache à noblir et moraliser; qu'ici elle fasse le bien en se cachant et restant ignorée; que là, elle laisse croire qu'on l'oblige en acceptant ses bienfaits; qu'ailleurs elle s'associe aux souffrances jusqu'à en prendre sa part; que partout elle respecte la misère, surtout la misère honteuse et timide.

Cherchons autour de nous, cherchons les misères sans nombre qui nous environnent; que chacun, dans la limite de sa fortune, s'efforce de cicatriser des plaies si profondes, si saignantes.

Que ceux qui auront trouvé dans le cœur et la sympathie d'autrui quelque allègement à leurs maux, gardent une reconnaissance, un souvenir éternels.

Que le bonheur d'avoir fait des heureux fasse la joie et la récompense des gens de bien.

Enfin, que riches et pauvres, utilisant pour le bien la part que Dieu leur a départie, vivent en paix, contents les uns et les autres dans le milieu où la Providence les a placés, et dociles aux lois qu'elle impose.

PAUL GODET.

Nous recevons de l'un de nos abonnés la lettre suivante. Nous sommes heureux de la reproduire, non pas seulement parce qu'elle rend justice à M. le Principal du Collège et à son excellente administration, mais aussi parce qu'elle révèle la bonne te-

nue et la piété des enfants confiés à ses soins vigilants.

« Monsieur le Rédacteur,

» Vous, dont les sentiments religieux sont parfaitement connus et qui vous intéressez à si juste titre, ainsi que vos lecteurs, à la prospérité du collège de Saumur, permettez-moi de vous faire part d'une petite solennité qui devrait peut-être passer inaperçue, mais qui pourtant réjouira les cœurs chrétiens. Pendant que dans les Eglises de la ville se célébrait avec grande pompe la fête de Noël, dans la petite chapelle de l'établissement, les maîtres et les élèves, marchant sur les traces et les exemples de M. le Principal, honoraient aussi la naissance de l'Enfant-Dieu.

» A la grand'messe, qui fut exécutée en musique par nos jeunes élèves, la chapelle avait revêtu tous ses habits de fête.

» Mais c'est surtout le soir qui mérite une mention particulière. Par une heureuse innovation pour cette grande solennité, le salut avait été fixé à six heures du soir.

» Après une allocution vivement sentie et pleine d'à-propos du nouvel aumônier M. l'abbé Rochard, l'autel se trouva en quelques instants étincelant de lumières, plus de soixante bougies dessinaient sans confusion deux magnifiques couronnes au milieu desquelles apparaissait l'Ostensoir, fruit de la munificence de M. Chanson. Alors l'orchestre fit de nouveau entendre ses airs doux et délicieusement sympathiques. Je ne veux pas être flatteur, mais je vous avoue, Monsieur le Rédacteur, que des amateurs délicats n'eussent pas dédaigné cette belle harmonie.

» Mais ce que nous avons surtout admiré et remarqué avec plaisir en cette circonstance, c'est la bonne tenue, le recueillement et l'excellent esprit de tous ces jeunes gens fascinés par un spectacle tout nouveau pour eux.

» Aussi, Monsieur le Rédacteur, en voyant l'esprit d'administration qui préside à la maison, et les soins si intelligents dont la jeunesse est entourée pour la religion et pour la science, nous devons bien augurer de l'avenir du Collège, qui du reste prend chaque jour de nouveaux développements.

» Comme l'abeille, je recueille le parfum partout où je puis le rencontrer, et hier j'ai été assez heureux pour contenter abondamment dans la chapelle du Collège mes avides desirs.

» Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes respectueuses civilités.

Un de vos Abonnés.

Les militaires de la classe de 1848 qui se trouvent dans leurs foyers par suite de congés temporaires sont, dès à présent, inscrits sur les contrôles de la réserve, pour être libérés le 31 décembre courant, en même temps que les jeunes soldats de ladite classe de 1848 qui, sur la proposition des conseils de révision, ont été maintenus dans la réserve à titre de soutiens de famille.

Par ce moyen, ces militaires continueront à soulager leurs familles par leur travail quotidien, à moins que, pour leur venir immédiatement en aide, ils ne préfèrent profiter des avantages pécuniaires attachés aux rengagements qu'ils peuvent contracter dans les conditions de la loi du 26 avril 1855 sur la dotation de l'armée.

LOTÉRIES AUTORISÉES DU GOUVERNEMENT: Les tirages de la SOISSONNAISE (de Prémontré), ST-ROCH et VILLORCEAU, auront lieu les 6 et 20 janvier, celui des ORPHELINES DE PARIS prochainement. Plus de 350,000 f. à gagner pour 15 f. envoyés franco en un bon de poste à M. M. Estibal et fils, fermiers d'annonces, 12, place de la Bourse, à Paris; on recevra: 1^o 10 billets assortis pouvant gagner par 7 tirages des lots de 100,000 fr., 50,000 fr., 25,000 fr., et plus de 1,000 autres lots importants; 2^o franco, pendant 6 mois, le *Moniteur de la Bourse*, journal des chemins de fer, halles, entrepôts, etc.; guide indispensable des opérations financières, industrielles et commerciales, par lequel tout capitaliste ou actionnaire sait s'il faut vendre, garder ou acheter une valeur quelconque. Ce journal (2^e année) s'est engagé, en outre, par traité spécial, à publier régulièrement la liste des n^{os} gagnants à chaque tirage de loterie et à répondre à ses abonnés à toute demande de renseignements; 3^o on recevra, en sus et pour rien, soit les œuvres complètes de Molière, soit les *Animaux peints par eux-mêmes*, de Grandville, soit le *Diablot à Paris*, ouvrages riches, de 400 pages, illustrés de 200 belles gravures, pouvant être offerts en étrennes. — En ajoutant 2 fr. 25 (pour port et emballage), on recevra cette prime franco. Soit pour le tout 17 fr. 25 c. ou 13 fr. seulement en abandonnant l'abonnement au journal. — En outre de cette combinaison, on peut souscrire à toutes les loteries (sans prime), en envoyant autant de fois 1 fr. que l'on désire de billets. (721)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire
priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le jeudi 3 janvier 1856, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, en la maison où est décédé le sieur Esnault fils, menuisier à Saumur, rue Brault, à la vente publique aux enchères du mobilier et des marchandises dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, armoire, tables, chaises, couettes, matelas, draps, chemises, effets, etc. ;

Quantité de bois de chêne, bois blanc, frêne, noyer en madriers, en planches et en placages, lames de parquet en chêne, rognures, copeaux, six établis et leurs valets, presses et autres outils.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M^e LEROUX, notaire
à Saumur.

A LOUER

Un JARDIN et un PAVILLON,
Situés à Saumur, rue du Pavillon.

A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Un MAISON, à l'angle de la rue
Dacier et de la Grand'Rue.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT,
à Saumur. (729)

A CEDER

DE SUITE,

Avec le matériel qui en dépend,

LA POSTE AUX CHEVAUX

DE MONTREUIL-BELLAY.

S'adresser, pour traiter, à M^e Poy-
NOT, notaire à Montreuil-Bellay.

Etude de M^e DION, notaire
à Saumur.

VENTE

PAR LICITATION VOLONTAIRE,

A laquelle les étrangers seront admis,
SUR LA MISE A PRIX DE 79,500 FR.

De la Propriété

Appelée GRAND-BOIS,
Ci-près désignée,

Dépendant de la succession de M^{me}
veuve LORY HUARD, savoir :

LA PROPRIÉTÉ DE GRAND-BOIS,
Située commune de Saint-Lambert-des-
Levés, près Saumur, consistant en :

1^o Bâtimens d'habitation et vastes
bâtimens d'exploitation, cour, jardin,
écuries aux chevaux, aux bœufs et aux
vaches, toits à porcs, pigeonnier, et
autres servitudes, le tout d'une super-
ficie de . . . h. 43 a. 50 c.

2^o Quatre hectares
82 ares 49 centiares
de pré. 4 82 49

3^o Et 21 hectares
35 ares 32 centiares
de terre labourable,
affiés de ceps et d'ar-
bres fruitiers. 21 35 32

Le tout formant
un seul ensemble de
la contenance de. . . 26 h. 61 a. 31

L'adjudication aura lieu en l'étude
et par le ministère de M^e DION, notaire
à Saumur, rue d'Orléans, le mardi 15
janvier 1856, à midi.

Les enchères seront de 500 fr.
On adjugera après une seule enchère.

S'adresser, pour traiter avant l'ad-
judication, à M^e DION, notaire à Sau-
mur.

On donnera les plus grandes facilités
pour les paiements des prix. (665)

Etude de M^e DION, notaire à
Saumur.

VENTE

Par Adjudication volontaire,

Le dimanche 13 janvier 1856, à midi,

En l'étude de M^e DION, notaire à
Saumur, rue d'Orléans,

De DEUX MAISONS neuves contiguës,
Situées à Saumur,

Rue du Portail-Louis,

La première, n^o 22, occupée par M.
Besson, menuisier, composée d'une
boutique, arrière-boutique, cour,
cave, corridor, deux étages, greniers.

La deuxième, n^o 24, occupée par M.
Guignon, marbrier, composée d'une
boutique, arrière-boutique, cour,
cave, corridor, deux étages et grenier.

Un autre corps de bâtiment, au fond
de la cour, composé d'une cave, rez-
de-chaussée, premier étage et grenier.

Et un autre corps de bâtiment, aussi
dans la cour, composé de deux maga-
sins, et de deux greniers.

S'adresser, pour traiter avant l'ad-
judication, à M^e DION, notaire.

3,000 fr.

A PLACER EN VIAGER, SUR
DEUX TÊTES.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire
à Saumur. (675)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.

FONDS A PLACER

A terme ou à rente viagère.

Etude de M^e DION, notaire
à Saumur.

Le dimanche 30 décembre 1855,
à midi,

En l'étude de M^e DION, notaire
à Saumur,

Il sera VENDU par adjudication,
EN DÉTAIL :

1^o Une CAVE, située au hameau du
Petit-Puy, commune de Saumur, con-
sistant en une chambre à coucher, un
grenier dessus, une cave, avec chan-
tiers et puisard, et un pressoir garni
de tous ses ustensiles ; hangar, cour,
trois caveaux, joignant d'un côté
Allaire, d'autre côté Trudeau, et des
autres côtés Allaire ;

2^o Et 55 ares de VIGNE, affiés d'ar-
bres à fruits, situés sur les Châteaux,
au canton de l'Ebaupin, commune de
Saumur, joignant au levant M^{me} Ou-
vrard, au couchant M. Beaudry-Ger-
bier et M. Bianquin, au nord la rue des
Moulins, et au midi l'ancienne route
de Fontevrault.

On peut traiter, avant l'adjudication,
en s'adressant à M^e DION. (662)

Bon Placement en Immeuble.

A VENDRE

Une Propriété

D'environ 14 hectares, susceptible
d'être détaillée,

Sise à quatre kilomètres de Thouars,
dans un site pittoresque,

Consistant en logement de fermier,
vastes servitudes, grande cour, jar-
din, terres labourables, prés, vignes,
bois-taillis et pâturages.

Il existe sur ce domaine beaucoup
de chênes, têtards et futaies, des ver-
gnes, des arbres fruitiers, tels que
noyers, corniers, amandiers, pom-
miers, cerisiers, et environ 400 peu-
pliers ayant déjà une grande valeur et
qui, dans quelques années, vaudront
de cinq à six mille francs.

Produit, net d'impôt, 500 fr., jus-
tifié par un bail authentique de 9 ans ;
avec garantie, — prix : 18,000 francs.

S'adresser à M. LE MONNIER, ancien
juge de paix, place de Nantilly, 5, à
Saumur. (651)

10,000 fr.

A placer en viager, sur une tête de
60 ans.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire
à Saumur. (711)

A VENDRE

EN DÉTAIL,

LA PROPRIÉTÉ DU CARREFOUR,
Située commune de St-Lambert,

Exploitée par le sieur Michel Harrault.

Elle est composée de bâtimens d'ha-
bitation et d'exploitation, jardins, ou-
che, terres labourables et prés, répan-
dus sur les communes de Saint-Lam-
bert et d'Allonnes.

S'adresser à M^e DION, notaire à
Saumur. (710)

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ DE TERREFORT,
Près Saumur,

Susceptible d'être détaillée.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire
à Saumur. (676)

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

Une MAISON, rue de la Petite-
Douve, 9, occupée par M. CHALON,
marchand de chevaux.

S'adresser à M^{me} CAMAIN, rue Cen-
drière. (714)

A VENDRE

UNE TENUE DE BOIS,
Contenant 230 hectares,

Située sur les communes de Dennezé
et de Gennes.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à
Saumur. (681)

A CEDER

UN FONDS DE ROUENNERIE
ET DRAPERIE EN GROS.

S'adresser à MM. MORICEAU et
DALLOUX. (669)

A CEDER

DE SUITE,

Un FONDS de BOULANGERIE,
Bien achalandé,

Situé au Pont-Fouchard, commune de
Bagneux.

S'adresser à M. DAVID, audit Pont-
Fouchard. (668)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-
Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et
pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

A LOUER

Présentement

1^o Chambre, cave et jardin, situés
commune de Saint-Lambert.

2^o Chambre, cave et jardin, au
Chapeau.

S'adresser à M. Pellé, dans la Basse-
Ile. (723)

On désire un APPRENTI GANTIER.

S'adresser à M. BLANCHET, gantier,
place de la Bilange. (566)

VIN ANTI-GOUTTEUX

et antirhu-
matismal.

(de colchique du Codex), de A.
d'ANDURAN, médecin-pharmacien à
La Rochelle, avec lequel l'auteur
s'est guéri d'un rhumatisme gout-
teux. Ce remède, admis à l'Exposi-
tion universelle de 1855, arrête de
suite l'accès et guérit radicalement
les affections goutteuses nouvelles ;
dans les anciennes il en éloigne de
plus en plus les accès et les rend très-
benins. Prix du flacon et du mé-
moire : 10 fr. — Dépôt chez M.
PERDRIAU, ph. à Saumur. (525)

PAPERBIE
Riches Illustrations
ALBUMS DE SALONS
Modicité dans les prix. — Cette Librairie offre un cadeau à tous ses acheteurs.
LIBRAIRIE DE J. GODFRROY, Grand' rue.
ARTICLES
Utiles et de Fantaisie
LIVRES ET OBJETS DE PIÉTÉ.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la
Sous-Préfecture et de la Mairie.